janvier 2012

Panaget

Rachat de Panaget

Fabricant de parquet depuis 1929, la société Panaget reprend son indépendance avec la sortie du groupe MDB AG de son capital. La société a en effet signé un accord de cession avec la Manufacture Française du Parquet créée par l'équipe du management de Panaget représentée par son président Jean-Luc Roy.

L'acquisition réalisée par les cinq membres du comité de direction accompagnés de quatorze salariés confirme la confiance mise dans la stratégie de développement de l'entreprise. Réalisant un chiffre d'affaires de vingt millions d'euros et comptant 170 salariés, elle est solidement implantée en Bretagne où elle compte deux usines à Bourgbarré (à proximité de Rennes) et à Redon. Ses produits sont commercialisés sur l'ensemble du territoire via les négoces matériaux et les spécialistes bois et décoration. Sur le plan international, elle est présente dans 27 pays dont Hong-Kong et l'Inde. Positionné sur le moyen et le haut de gamme du parquet contre-collé, Panaget consacre un quart de son chiffre d'affaires à la sortie de nouveaux produits comme les gammes Zenitude, Salvagio et Seductio qui sont positionnées au cœur des tendances actuelles. L'équipe de direction actuelle aux commandes de la société depuis de nombreuses années entend d'ailleurs poursuivre cette stratégie mise en place avant la crise en insistant sur la montée en gamme par l'innovation et le style, la qualité et un approvisionnement garantit avec du chêne exclusivement français.